

ÉCHOS

Prix littéraires. — Mort d'un ami de J.-K. Huysmans. — A propos de la subvention d'Henri Heine. — « Manuscrits autographes ». — Un couplet de chansonnier. — Sottises et coquilles. — Le Sottisier universel.

Prix littéraires. — Le prix Minerva, d'une valeur de 5.000 fr., a été attribué à Mme Marie-Paule Salonne pour son premier roman *L'Age de perle*.

§

Mort d'un ami de J.-K. Huysmans. — M. Léon Leclaire, dont le nom fut associé si étroitement à l'une des dernières étapes de la conversion de J.-K. Huysmans, vient de mourir à Pau, à l'âge de 71 ans, un an presque jour pour jour après sa femme.

On sait que Huysmans habita près de deux années la maison Notre-Dame qu'avaient fait construire à Ligugé, non loin de la célèbre abbaye, M. et Mme Léon Leclaire, auxquels est dédiée *Sainte Lydwine de Schiedam* (1901).

En annonçant cette mort et en rappelant ces faits, le journal *Pau-Saison* écrit :

A la mort de Huysmans, M. et Mme Leclaire héritèrent de la bibliothèque religieuse de l'écrivain ainsi que de plusieurs manuscrits comme ceux de *L'Oblat*, *En Route*, *La Cathédrale* et *Les Foules de Lourdes*. Que deviendront ces précieux manuscrits? Nous ne le savons pas encore.

Depuis la mort de sa femme, M. Léon Leclaire — fils d'un riche carrier de la région parisienne — vivait très retiré. Sa femme, fort lettrée, d'un esprit mordant qui plaisait à Huysmans, était remarquablement intelligente et on peut bien le dire maintenant, dépassait de beaucoup la valeur intellectuelle de son mari, lequel avait du moins le mérite de savoir s'effacer.

M. Léon Leclaire s'était adonné aux sciences occultes, mais d'honorables scrupules religieux l'arrêtèrent à temps dans cette voie. Enfin, au contact d'Huysmans, il avait contracté le goût des visites répétées chez les antiquaires et les bouquinistes parisiens.

§

A propos de la subvention d'Henri Heine.

Paris, le 15 mars 1932.

Cher monsieur et ami,

Le document sur les fonds secrets du ministère des Affaires étrangères en 1841 que j'ai trouvé aux Archives nationales (v. BB30333) et que j'ai publié dans le *Mercure de France* du 15 décembre a provoqué une rectification de la part de M. Frédéric

Hirth. Il écrit que ce document « n'est nullement inédit », la *Revue Rétrospective* en ayant donné une reproduction en mars 1848. Je m'étonne de voir un érudit tel que M. Frédéric Hirth énoncer des jugements sans en avoir préalablement vérifié le bien fondé. En effet, la *Revue Rétrospective* a bien publié une série des relevés des fonds secrets du ministère de M. Guizot pour les années qui ont suivi et pour celles qui ont précédé 1841, mais non pour cette année-là. M. Frédéric Hirth n'a qu'à feuilleter la publication de Taschereau pour voir que sa rectification n'a pas de raison d'être.

Du reste, ma publication prend une importance particulière du fait que les documents de Taschereau sont fort sujets à caution, comme doit le savoir M. Frédéric Hirth, puisque la publication de la *Revue Rétrospective* a provoqué dans la presse de 1848 plusieurs protestations des personnes intéressées, en particulier de Blanqui. L'affaire était venue devant les tribunaux, la valeur historique des documents en a été entachée. Un vrai savant ressent à leur égard une méfiance justifiée. Le document que j'ai publié provient, au contraire, de la source la plus autorisée et sa publication tranche la question.

Quant aux écrivains, que l'on m'accuse d'ignorer, passe pour Augustin Thierry que je suis impardonnable de n'avoir pas reconnu tout de suite sous l'initiale A. Thierry (au reste c'était peut-être Amédée). Pour l'autre je plaide coupable et le savant M. Frédéric Hirth a bien raison de me railler de mon ignorance, car je rougis d'avouer que les travaux littéraires du pieux Eckstein me sont tout à fait inconnus.

Veillez agréer, etc...

S. POSENER.

§

« Manuscrits autographes ».

Ce 14-3-32.

Mon cher Vallette,

Il vient de m'arriver une petite mésaventure : les manuscrits de ma main sont rares, comme je l'ai pu affirmer, il y a peu, à un aimable collectionneur.

Or le n° 1048 du Catalogue de la maison B... attribue à un certain Viellé-Griffin (avec deux L), comme « *manuscrit autographe signé de l'auteur* » quelques pages dictées par moi, dans des temps anciens.

Car j'ai acheté ce n° 1048.

On l'a corsé d'une lettre, par moi à vous adressée, concernant le monument Paul Verlaine.

Or la confrontation de cette écriture, la mienne, avec celle de ma secrétaire, ne peut prêter à confusion; ces documents ont d'ailleurs été dépréciés : la chemise porte 230 fr., puis 75, prix auquel je les ai acquis.

Eh bien, je suis lésé, à la fois, comme écrivain à qui on attribue faussement un manuscrit qu'on met dans le commerce, et comme client de la maison B., qui m'a vendu un manuscrit sans authenticité.

Avertie de cette situation, la maison B. ne m'a fourni nulle explication, ne m'a offert aucune excuse, ne m'a proposé aucun remboursement.

Elle a ignoré mon avis. Je suis donc doublement dépouillé. Dans des temps plus légers, quel beau procès aurait-on pu faire de tout cela!

Je vous prierai, seulement, de donner quelque publicité à cette lettre pour le bénéfice des amateurs de *manuscrits autographes*.

Cordialement vôtre.

FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN.

§

Un couplet de chansonnier. — Le couplet cité par André Salmon lors de sa conférence sur Villon, et dont parle M. Ch.-H. Hirsch dans sa dernière chronique des revues, n'est pas reproduit très exactement. J'ai entendu à plusieurs reprises chanter la chanson dont il s'agit par le chansonnier DeFrance aux Quat'z'Arts, il y a environ quarante ans, et j'en ai gardé un souvenir précis. Voici ce qu'il chantait :

Je viens d'apprendre qu'il existait encor
 Dans les environs d'Angoulême.
 Il est marié, vit comme un vrai milord,
 A des p'tits enfants qu'il aime.
 Pour les endormir l'soir le vieux chat-huant
 Leur chante des chansons d'Kam-Hill,
 D'Yvette Guilbert et d'Aristide Bruant.
 V'là la terreur de Belleville.

M. D.

§

Sottises et coquilles. — Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Vous avez mille fois raison de vouloir limiter les « sottises » à celles qui proviennent du fait des auteurs eux-mêmes (*Mercure* du 15 mars), mais je prévois comme conséquence une sérieuse réduction de la rubrique.

Néanmoins, il est bon de réhabiliter les auteurs, car ce sont surtout les typographes, les correcteurs et les sténographes qui leur font commettre des « sottises ». (Je parle ici des journaux.) Dans « Le Sottisier

universel » du 15 mars, la moitié des bourdes est imputable aux opérations que subit la « copie » une fois qu'elle a quitté les mains de l'auteur — « sommets » pour « sonnets », « président » pour « précédent », « Syrie » pour « Styrie », « deux » pour « dieux », « conversation » pour « conservation », etc.

Il convient également d'attribuer beaucoup de « sottises » à cette invention diabolique : le téléphone. D'abord, il dénature les sons, ce qui obligeait l'autre jour mon distingué confrère « Pertinax » de s'excuser de « troubles » apportés dans son article de la veille : « essaieraient » pour « cesseraient », « asservissement » pour « affermissement ». Ensuite, le téléphone nécessite l'intervention d'un sténographe, trop fréquemment passé à l'état de machine. Avec le télégraphe, il est possible de découvrir les erreurs de transmission, car on travaille sur un texte de l'auteur. Avec le téléphone, il n'y a rien de tangible, seulement la transcription des sons que le sténographe *croit* avoir entendus.

Quand on téléphone de Genève que plusieurs orateurs ont fait allusion à « Metternich », le sténographe, connaissant mieux « La Vie des Abeilles » que le Congrès de Vienne, transcrit « Maeterlinck ». Quand on lui dicte « l'avion », il transcrit « la viande ».

Si par surcroît la transcription de l'article nécessite l'intervention d'un traducteur, les « sottises » s'accroissent — « huile de santal » pour « Standard Oil », « l'aérodrome de St. Aglane » pour « l'aérodrome de Stag Lane ».

Les « sottises » de ce genre n'ont pas de patrie. Un journal anglais a imprimé « une trouée dans les Alpes supérieures » pour « Gap, dans les Hautes-Alpes ». (En anglais, le mot *gap* signifie trouée.)

Le *Mercure* veut rendre justice aux auteurs. C'est parfait. Mais son « Sottisier » perdra quelques perles. Le classique « Le vieux persiste » n'était qu'une « coquille », qui pourtant méritait d'être transmise à la postérité.

G. HANET-ARCHAMBAULT.

Cette lettre appelle quelques observations et rectifications. Jamais le « Sottisier » n'a donné de coquilles, sauf erreur de notre part. Il n'y a donc à craindre aucune réduction de la rubrique. Par contre, le Sottisier du 15 mars est entièrement (et non pas à moitié, comme dit l'auteur de la lettre) composé de coquilles. Nous l'avons donné comme exemple (c'est d'ailleurs la seconde fois) des « sottises » que nous ne donnons pas. Nous recevons également beaucoup de fautes de grammaire ou d'orthographe. Ce ne sont pas davantage des « sottises », et nous ne les reproduisons pas non plus. Peut-être en dresserons-nous un jour une petite liste, choisie parmi les plus récemment reçues, toujours à titre d'exemple à l'intention de nos spirituels correspondants.

§

Le Sottisier universel.

L'ANNÉE DE GÛTHE. — Je ne sais quelle appréhension l'empêcha [Gœthe] de descendre en Italie. Deux fois il se trouva au seuil du « pays où les citronniers fleurissent » ; deux fois il s'arrêta et rebroussa chemin. — EDMOND JALOUX, *Le Temps*, 16 janvier.

J'ai su depuis qu'elle était originaire de Kusnacht [sic] sur les bords du lac de Zurich. — PAUL BOURGET, *Le Diamant de la Reine, Revue des Deux Mondes*, 15 février.

Grand amateur de tennis, comme le montrait hier une photo d'*Excelsior*, le roi de Suède s'amuse aussi à collectionner les autographes extraordinaires. Un voyageur, rentré de Laponie, lui adressait récemment une copie de cette inscription qu'il avait relevée là-bas :

Hic tandem stetimus nobis ubi defuit orbis.

Cet alexandrin est de Regnard, qui le grava de sa main sur un rocher, au delà de Tornéa, en 1681. — *Excelsior*, 24 février.

Pourtant, une grande partie de son esprit [de M. Mario Meunier] reste fidèle à ses origines gauloises. N'a-t-il pas vu le jour — le 12 décembre 1880 — sous le ciel tourangeau, comme l'auteur de *Gargantua*, sur les bords même du Lignon, comme un héros de l'Astrée, à Saint-Jean-Soleynieux, dans la Loire? — *Le Petit Journal*, 16 février.

Or, aux assises, plus encore qu'au théâtre, s'impose la fameuse règle d'Aristophane : unité de temps, unité d'action, unité de lieu. — *Gringoire*, 4 mars.

L'Aiglon, pièce en 4 actes et 5 tableaux, de Georges Ohnet. Au 5^e acte : Wagram, décor spécial. — Extrait d'un prospectus distribué en février par le Théâtre municipal de Poitiers.

Byron fit construire l'hôtel qui abrite aujourd'hui les œuvres de Rodin. — PAUL POIRET, *Cyrano*, 28 février.

...Ne serait-ce que pour prouver que les statues des grands hommes, édifiées « pour survivre à la cité », comme disait Victor Hugo, furent souvent sujettes aux caprices des foules et se succédèrent suivant les régimes qui gouvernèrent notre pays. — *Le Matin*, 2 mars.

Comme quoi les ententes internationales sont parfaitement réalisables dès qu'elles ne portent que sur des glaçons généralement fréquentés par les seuls morses, pingouins et autres plantigrades. — *L'Action française*, 7 janvier.

Tant que la crise dure nous devons tous, comme sur un navire en proie à la tempête, nous serrer autour du pilote et ne pas gêner ses mouvements. — Discours de M. J.-L. Dumesnil, ministre de l'Air, à la Chapelle-la-Reine, le 20 décembre 1931.

Le leader socialiste Otto Wells prononça un virulent discours qui se termina par un exorde enflammé. — *Journal*, 7 mars.

PÉRÉQUATION DES PENSIONS. — Les retraités de toutes catégories de l'arrondissement de Béziers-Saint-Pons et leurs veuves sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu vendredi. — *Le Petit Méridional*, 12 février.

D'après les premières constatations effectuées par le médecin légiste, la fillette a été violentée. Toutefois, le médecin ne pourra se prononcer qu'après une autopsie détaillée. Jusqu'ici, on n'a pu découvrir l'instrument avec lequel l'assassin a accompli son forfait. — *Le Petit Parisien*, 2 mars.

Le Gérant : ALFRED VALLETTE.

Typographie Firmin-Didot, Paris. — 1932.